



# **Manuel de rescannage d'un bureau de vote Génération 1 & Génération 2**

Issue Date: 2024  
Revision: v1.0

---

## CLAUSE DE RESPONSABILITE

Smartmatic® est convaincu que ce manuel est correct et fiable. Smartmatic® décline toute responsabilité, financière ou autre, des conséquences pouvant découler de l'utilisation de ce manuel. Les informations contenues dans ce manuel sont susceptibles d'être modifiées. D'autres versions mises à jour peuvent être publiées au fil du temps.

Ce manuel contient des droits de propriété et des informations confidentielles. Ce document a été produit par Smartmatic® et est destiné à l'usage exclusif de ses clients et licenciés.

Aucune partie de ce document ne peut être copiée ou recréée de quelque manière que ce soit sans l'engagement de Smartmatic®

Smartmatic® ne donne aucune garantie sur ce document. Toutes les informations sur les produits et la divulgation du matériel est soumis aux termes et conditions d'un contrat. Les seules garanties données par Smartmatic® sont contenues dans ce même contrat. Les utilisateurs doivent veiller à ce que l'utilisation de ce système répond à toutes les exigences légales de leur juridiction.

Copyright 2024, Smartmatic®, tous droits réservés.

## ***Table des matières***

<i>1 Préface .....</i>	<i>4</i>
<i>2 Re-scan : installation d'un bureau .....</i>	<i>5</i>
<i>3 Rescanner le bureau de vote.....</i>	<i>6</i>
<i>4 Rescannage.....</i>	<i>8</i>
<i>5 Terminer le rescannage.....</i>	<i>11</i>
<i>6 Impression du rapport des chiffres clés.....</i>	<i>13</i>

## 1 Préface

Le manuel de rescannage est conçu comme aide pour l'utilisation du logiciel de vote et décrit toutes les procédures possibles pour le bon fonctionnement de l'application de rescannage pendant les élections.

L'application a été conçue sur la base de la procédure de vote actuelle et a été développée pour fonctionner sur le matériel Smartmatic.

Si un rescannage doit être effectué, la responsabilité incombe au bureau principal du canton. La commune soutient le bureau principal dans ce domaine. Le partenaire technique de Smartmatic fournit une assistance technique en cas de besoin.

La commune :

- Fournit le matériel nécessaire
- Fournit le support technique
- Installe l'équipement
- Prend en charge le démarrage et l'utilisation de l'application de rescannage

Les éléments suivants doivent être présents au bureau principal :

- Enveloppe scellée avec les nouvelles clés USB (2 pièces)
- Enveloppe scellée avec code de démarrage pour le recomptage d'un bureau de vote
- Enveloppe/sac scellé(e) avec les bulletins de vote du bureau de vote
- Enveloppes vides scellables pour la sortie du rescannage

Le matériel nécessaire à une nouvelle analyse est le suivant :

- 1 ordinateur du président avec adaptateur secteur
- 1 scanner à main
- 1 ordinateur de vote avec suffisamment de papier

## 2 Re-scan : installation d'un bureau



G1 2012



G2 2018

Vous avez besoin des éléments suivants pour un rescannage :

- Deux nouvelles clés USB
- Le code de démarrage pour le recomptage d'un bureau de vote
- Un ordinateur du président
- Un scanner à main
- Un adaptateur secteur
- Un ordinateur de vote avec suffisamment de papier pour imprimer le rapport

Les deux clés USB noires sont identiques et sont utilisées pour lancer l'application de rescannage et pour la consolidation des votes exprimés, après la clôture de l'application de rescannage.

Schéma de connexion du matériel de génération 1 et 2.



Il est également possible d'effectuer un rescannage avec un dispositif de vote complet (urne au lieu d'un scanner à main).

### 3 Rescanner le bureau de vote

**Étape 1** – Ouvrez l’enveloppe scellée contenant les nouvelles clés USB (2 pièces).



**Étape 2** – Ouvrez l’enveloppe scellée contenant le code de démarrage pour le recomptage d’un bureau de vote. Gardez ce document en sécurité.

**Étape 3** – Insérez les deux clés USB dans l’ordinateur du président.



**Étape 4** – Démarrez l’ordinateur du président.

Appuyez sur le bouton marche/arrêt et maintenez-le enfoncé jusqu’à ce que le voyant reste allumé.

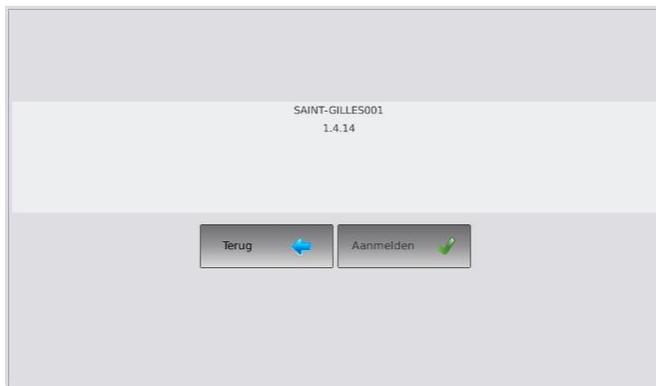
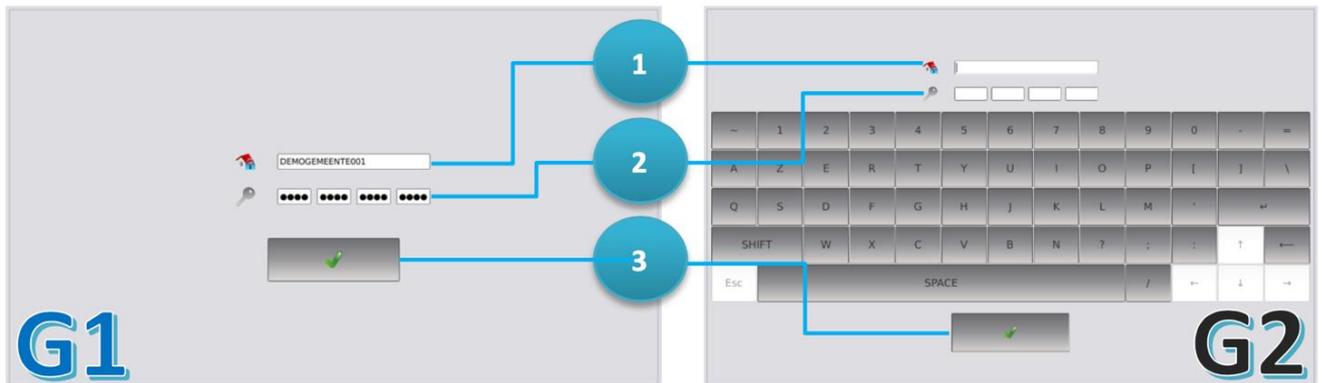
L’ordinateur démarre. Cela peut prendre du temps. Si vous ne voyez aucun mouvement à l’écran, vous pouvez toujours vérifier si l’un des voyants des clés USB indique une activité. Le temps de démarrage peut varier d’une à cinq minutes.

#### **Étape 5**

Connectez-vous avec le code du bureau de vote (1)

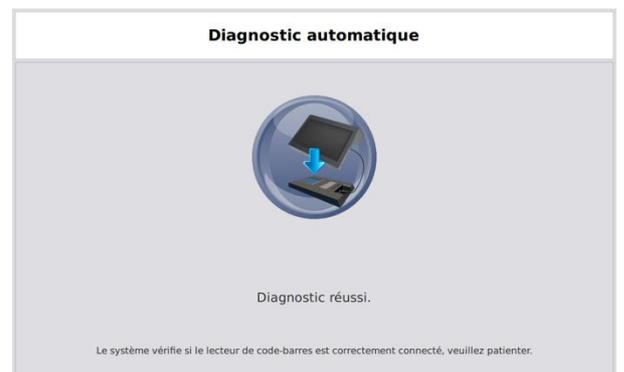
Entrez le code de démarrage (2). Il s’agit d’un code spécial pour l’application de rescannage qui diffère du mot de passe utilisé au début du jour du scrutin.

Cliquez sur  pour confirmer.



## Étape 6

Cliquez sur « Connexion » pour continuer.



Après le diagnostic, l'application affiche un écran avec deux onglets. Le premier onglet affiche les informations du dernier vote scanné. Le deuxième onglet indique le nombre de votes comptés.

#### 4 Rescannage

L'écran de rescannage est composé de deux champs. Le champ principal pour le scannage :

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

#### Anderlecht001

**Session**

**Bulletin**

**Type d'électeur**

**Vote valide ?**

**Nombre de votes scannés**

# 0

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

et le champ de détail indiquant le rescannage total :

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

	Belge - électeur type 1	Européen - électeur type 2	Belge vivant à l'étranger - électeur type 3	Belge vivant à l'étranger - électeur type 4 ou 5	Sous-Total
<b>Session 1</b>	1	0	1	0	2
<b>Total</b>	1	0	1	0	2

Retour
Page 2 sur 2
Suivant
Terminer

Lorsqu'un bulletin de vote est scanné, celui-ci est contrôlé, afin de vérifier si le bulletin de vote appartient au bureau de vote installé. S'il s'agit d'un vote valide, l'alerte suivante apparaît à l'écran : « Vote sauvegardé » et le nombre de bulletins de vote scannés est augmenté de 1.

Les bulletins de vote créés lors de l'utilisation d'une autre clé USB peuvent également être scannés à condition qu'ils aient le même code de bureau de vote. (dans notre exemple Anderlecht001) L'ordinateur du président indique ceci en changeant le numéro de session. (voir la flèche bleue)

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

#### Anderlecht001

**Session** 1

**Bulletin**

**Type d'électeur**

**Vote valide ?**

**Nombre de votes scannés**

**1**

Vote sauvegardé

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

#### Anderlecht001

**Session** 2

**Bulletin**

**Type d'électeur**

**Vote valide ?**

**Nombre de votes scannés**

**3**

Vote sauvegardé

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

Si le vote a déjà été enregistré, l'alerte suivante apparaît à l'écran : « Vote déjà scanné ».

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

**Anderlecht001**

Session

Bulletin

Type d'électeur

Vote valide ?

Nombre de votes scannés  
**2**

Vote déjà scanné

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

Si le bulletin de vote indique « Vote fautif », cela signifie que ce vote n'a pas le même code que le bureau de vote ou qu'il est illisible. Un long signal sonore d'erreur retentit lors du scannage.

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

**Anderlecht001**

Session

Bulletin

Type d'électeur

Vote valide ?

Nombre de votes scannés  
**2**

Vote fautif

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

Le deuxième onglet contient un aperçu du nombre de votes scannés. Vous pouvez accéder à cet écran en cliquant sur « Suivant ».

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

	Belge - électeur type 1	Européen - électeur type 2	Belge vivant à l'étranger - électeur type 3	Belge vivant à l'étranger - électeur type 4 ou 5	Sous-Total
Session 1	1	0	1	0	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

Retour
Page 2 sur 2
Suivant
Terminer

## 5 Terminer le rescannage

Lorsque vous avez scanné tous les bulletins de vote, cliquez sur « Terminer » pour mettre fin au rescannage.

### Recomptage d'un bureau de vote

Informations du vote
Statistiques

#### Anderlecht001

**Session**

**Bulletin**

**Type d'électeur**

**Vote valide ?**

**Nombre de votes scannés**

102

Retour
Page 1 sur 2
Suivant
Terminer

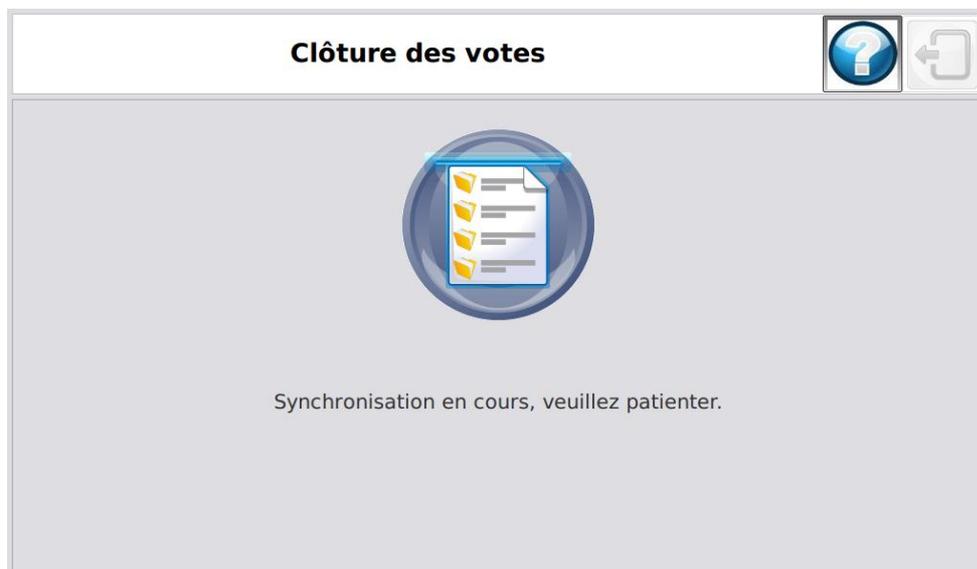
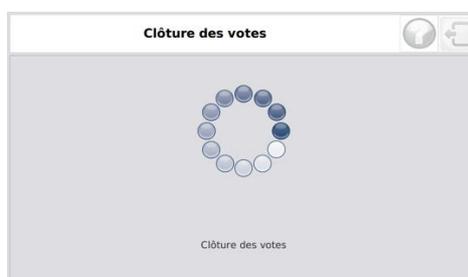
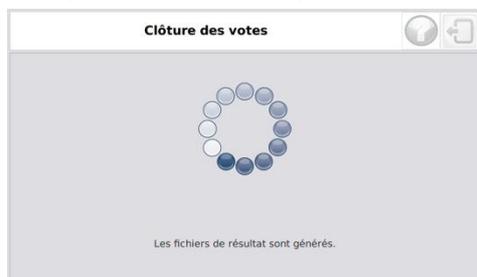
Si vous avez vérifié qu'aucun bulletin de vote n'a été oublié, vous pouvez cliquer sur « Confirmer ».

### Recomptage d'un bureau de vote

**Nombre de bulletins de vote scannés** 2

**Veillez vérifier si vous avez scanné tous les bulletins de vote. Si vous cliquez sur 'Confirmer' le recomptage sera clôturé.**

Les fichiers de résultats sont maintenant générés. Cela peut prendre un certain temps et ne doit pas être interrompu.



Attention, ne retirez la clé USB que lorsque l'ordinateur du président l'indique explicitement.

## 6 Impression du rapport des chiffres clés

L'ordinateur du président demande à l'utilisateur de retirer une clé USB et de l'utiliser pour redémarrer un ordinateur de vote et imprimer le rapport des chiffres clés.

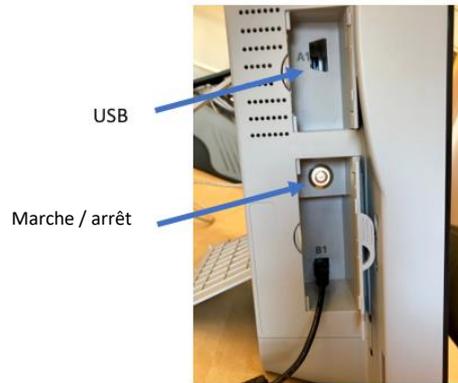
### Impression du rapport d'élection



S'il vous plaît retirer un USB pour continuer avec le processus d'impression.

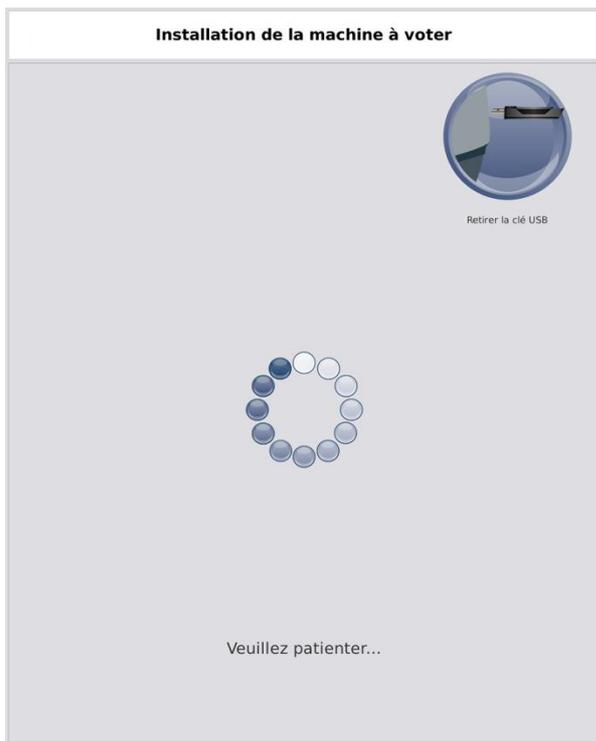
Insérez la clé USB retirée dans un ordinateur de vote éteint.  
Allumez l'ordinateur de vote et attendez jusqu'à ce qu'il demande de retirer la clé USB.  
Vous devez ensuite réinsérer la clé USB dans l'ordinateur du président.





Maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé jusqu'à ce que l'écran tactile affiche des informations.

Après un certain temps, l'application signalera que la clé USB peut être retirée.



Cliquez sur « Imprimer le rapport » pour imprimer le rapport des chiffres clés.

.

Cliquez sur le bouton rouge après avoir imprimé le rapport des chiffres clés. L'ordinateur de vote va maintenant s'éteindre.



Après avoir réinséré la clé USB dans l'urne électorale, l'ordinateur du président synchronise et vérifie les données.



Après **avoir complètement éteint** l'ordinateur du président vous pouvez retirer les clés USB de l'ordinateur du président.

Le rapport des chiffres clés peut être signé et les résultats des clés peuvent être lus dans le système MARTINE.



**Smartmatic Belgium**

Industrieweg 3A, 2850 Boom BELGIE  
Mail: [belgium.vote@smartmatic.com](mailto:belgium.vote@smartmatic.com)  
[www.smartmatic.com](http://www.smartmatic.com)